



Prise de position relative aux microplastiques



Version : septembre 2020



Dernière actualisation : 18.09.2020

Prise de position relative aux microplastiques

1. Définition

Il n'existe actuellement pas de définition spécifique pour le terme « microplastique ». En général, le microplastique désigne le plastique dont la taille est inférieure à cinq millimètres.

On différencie le microplastique primaire et le microplastique secondaire.

Les particules de plastique fabriquées industriellement qui sont délibérément ajoutées à un produit sont considérées comme du microplastique primaire. Le microplastique utilisé dans les solutions de gommage en tant qu'abrasif fait notamment partie de cette catégorie. Pour les particules de plastique solides dont la taille est inférieure à cinq millimètres, on utilise également souvent le terme anglais « microbeads ».

Le microplastique secondaire, en revanche, est issu de la dégradation de matières plastiques dans la nature. Il provient, par exemple, de l'usure des pneus ou de déchets plastiques comme les emballages, les sachets ou encore les bouteilles (appelés macroplastique) qui sont jetés dans la nature et qui s'y décomposent en éléments plastiques de plus en plus petits.

Les produits de beauté et les cosmétiques sont souvent au cœur du débat public autour du microplastique, bien qu'en 2018, l'Institut Fraunhofer pour les technologies de l'environnement, de la sécurité et de l'énergie (UMSICHT) a publié une étude détaillée sur les principales sources de microplastique et macroplastique¹ qui a mis en évidence que l'usure des pneus est la principale source de dissémination de microplastique dans l'environnement. Le microplastique issu de cosmétiques représente, quant à lui, moins d'un pour cent de tout le microplastique disséminé.

Lidl engage néanmoins sa responsabilité, pour les produits commercialisés par l'entreprise qui auraient un impact sur l'émission de microplastiques.

Répercussions écologiques

Le plastique est un matériau controversé qui représente un problème environnemental de plus en plus important. Il n'est souvent pas biodégradable et peut donc rester plusieurs années dans la nature. Le plastique est généralement fabriqué à partir de pétrole, une matière première dont les réserves diminuent de plus en plus. L'extraction pétrolière entraîne d'importants problèmes écologiques liés à la contamination des sols et des eaux, à la pollution atmosphérique, à la fragmentation des habitats ou encore à la déforestation. En outre, elle est à l'origine de défis sociaux, comme le déplacement de populations ou les maladies dues à la contamination des sols et des eaux.

Au-delà des risques associés à la fabrication de microplastiques primaires, sa dispersion dans l'environnement est également problématique. Généralement, le microplastique primaire, comme celui utilisé dans les gels douche, atteint les stations d'épuration via les eaux usées. Cependant, la question de savoir si ces stations d'épuration filtrent suffisamment les particules de microplastique ne fait pas encore l'objet de recherches suffisantes. Le microplastique non filtré peut ainsi se frayer un chemin jusqu'à la mer ou jusque dans les nappes phréatiques.



En termes de quantité toutefois, c'est la décomposition d'éléments plastiques de plus grande taille en microplastique secondaire qui constitue la principale source de dissémination de microplastique dans la mer.

En mer, les microparticules de plastique, tout comme les composants plastiques de plus grande taille, peuvent occasionner des lésions du tube digestif des animaux marins, gêner leur digestion et même les empêcher de se nourrir. Le microplastique peut aussi faire office de moyen de transport auquel se fixent des substances nocives, des espèces invasives et des agents pathogènes. En outre, des agents chimiques soupçonnés de nuire à la santé, comme les plastifiants utilisés dans le processus de fabrication du plastique en tant qu'additif, peuvent se retrouver dans la mer ou dans le système digestif d'organismes marins. Les répercussions exactes font actuellement l'objet de recherches.

Le microplastique peut également être disséminé dans l'environnement via les boues d'épuration, souvent répandues dans les champs pour leur qualité d'engrais riche en nutriments. Ces particules peuvent alors être absorbées par les animaux ou finir dans l'eau. On retrouve même dans l'air des restes de plastique jetés.

Il y a donc du microplastique dans l'eau, sur terre et dans l'air. Du microplastique qui peut donc même se retrouver dans notre alimentation via la chaîne alimentaire. Ainsi, on en a déjà retrouvé dans de nombreux aliments (moules, poisson, miel, bière, par exemple) et dans l'eau potable. Une étude pilote réalisée par le Bureau fédéral de l'environnement et l'Université de médecine de Vienne a pour la première fois démontré la présence de microplastique dans les selles de tous les participants². Les risques toxicologiques associés à la dissémination de matières plastiques ou de particules de plastique dans l'environnement font actuellement l'objet de plusieurs études scientifiques.

Notre approche

Lidl France est une entité du groupe Schwarz qui, avec les marques Lidl et Kaufland, fait partie des plus grandes sociétés commerciales à l'échelle internationale. Le groupe Schwarz est conscient de sa responsabilité à l'égard de l'environnement et souhaite assumer pleinement son rôle vis-à-vis de l'émission potentielle de microplastiques. Avec REset Plastic, Lidl a développé une stratégie internationale globale qui se divise en cinq domaines d'actions : prévention, conception, recyclage, élimination ainsi que l'innovation et l'information.

Depuis 2015, nous travaillons activement sur la question et sommes convaincus que la réduction de la quantité de microplastique, quelle qu'en soit la source, est primordiale. Cependant, pour l'instant, il n'existe pas de disposition légale interdisant l'utilisation de microplastique dans les produits cosmétiques à l'échelle européenne. C'est pourquoi nous encourageons la mise en place d'un cadre juridique européen unique associé à une définition claire du terme « microplastique ».

En collaboration avec ses fournisseurs de produits cosmétiques et de beauté, Lidl s'est fixé l'objectif suivant :

- **Arrêt de l'utilisation de microplastique dans les formulations de nos produits cosmétiques et de soin de marque propre d'ici à 2021, dans la mesure où l'arrêt de l'utilisation de polymères synthétiques n'entraîne pas une réduction significative de la performance et/ou de la sécurité du produit**

La loi interdit déjà les particules de plastique avec action abrasive (« microbeads ») dont la taille est inférieure à cinq millimètres. Il s'agit en général des plastiques suivants : polyamide (PA), polyéthylène (PE), polyéthylène téréphtalate (PET), polyester (PES), polyimide (PI), polypropylène (PP), polyuréthane (PUR).

Lidl va plus loin : au-delà de la réglementation, notre label « Formulation sans microplastique » s'applique à d'autres polymères synthétiques non biodégradables* qui sont solides, dispersés, sous forme de gel, dissous ou liquides. Citons, entre autres, les polyacrylates (par exemple, les copolymères d'acrylate, les polymères croisés d'acrylate, les polyacrylates, les carbomères, le polyméthacrylate de méthyle, les polyacrylamides), le polyquaternium, le polystyrène, les silicones (par exemple, les méthicones, le diméthiconol, d'autres siloxanes et silanes), le PEG > 35, le PPG > 50, les polyvinyles (par exemple, la polyvinylpyrrolidone (PVP)), l'acide polylactique (PLA), les copolymères éthylène-acétate de vinyle.

* Les polymères synthétiques sont constitués d'unités de monomères de base qui sont reliés entre eux par des réactions chimiques pour former des macromolécules polymères. Il convient de distinguer de ces macromolécules les polymères semi-synthétiques, qui sont basés sur des polymères naturels tels que la cellulose et qui sont chimiquement modifiés.

2. Champ d'application

Cette prise de position s'applique à toutes les marques propres de Lidl dans le secteur des produits cosmétiques et de beauté.

3. Nos mesures

Dans les produits cosmétiques Lidl, le microplastique solide à base de polyéthylène (PE), de polypropylène (PP), de polytéréphtalate d'éthylène (PET), de polychlorure de vinyle (PVC), de polyamide (PA), de polystyrène (PS) et de polyuréthane (PU) a déjà été en grande partie retiré des formulations.

Ainsi, le microplastique solide à base de polyéthylène (PE) et de polypropylène (PP) contenu dans les gels douche exfoliants et les gommages nettoyants a été remplacé par des particules de pierre ponce (perlite) et des particules de bambou (poudre de tige de bambou), conformément à la réglementation en vigueur en France.

Nous souhaitons aller encore un peu plus loin. En étroite collaboration avec nos fournisseurs, nous mettons tout en œuvre pour trouver un substitut aux autres polymères synthétiques. Font notamment partie de cette catégorie de matériaux le polyméthacrylate de méthyle (PMMA) et le polytétrafluoroéthylène (PTFE), qui sont encore contenus dans certaines formulations de fond de teint en tant qu'agents texturants, ainsi que les copolymères de styrène et d'acrylates, qui sont présents dans de nombreux produits en tant qu'agents opacifiants. Ces substituts doivent cependant d'abord être analysés et testés en termes d'innocuité, d'impact environnemental, d'efficacité, d'applicabilité technologique et de nombreux autres facteurs complexes.

Dans le cadre de ses offres, Lidl France propose un éventail d'articles de marque propre certifiés NATRUE. Il s'agit d'une certification pour les produits cosmétiques naturels et biologiques qui interdit notamment l'utilisation de composants à base de pétrole, comme le microplastique.

Les fournisseurs de Lidl sont contractuellement tenus de respecter ces prescriptions en matière de microplastique et notre objectif est d'élargir notre offre à l'avenir.

4. Organisations et labels

Label NATRUE



Le label NATRUE pour les produits cosmétiques naturels et bio a été créé en 2008. Les produits certifiés selon les critères du label NATRUE répondent à des normes de cosmétiques naturels et biologiques élevées. Les produits certifiés NATRUE ne contiennent que des substances naturelles, proches de l'état naturel et identiques aux substances naturelles.

Sans microplastique



Pour permettre à ses clients et clientes de voir au premier coup d'œil quels sont les produits que nous avons formulés sans microplastique, Lidl a créé le label « Formulation sans microplastique » pour les produits cosmétiques et de soin pour le corps. De nombreux produits de ce secteur sont déjà exempts de microplastique.

5. Sources

¹ Institut Fraunhofer pour les technologies de l'environnement, de la sécurité et de l'énergie (UMSICHT) : Kunststoffe in der Umwelt: Mikro- und Makroplastik (Les matières plastiques dans l'environnement : microplastique et macroplastique).

Disponible sur le site Web :

<https://www.umsicht.fraunhofer.de/content/dam/umsicht/de/dokumente/publikationen/2018/kunststoffe-id-umwelt-konsortialstudie-mikroplastik.pdf>

² Assessment of microplastic concentrations in human stool – Preliminary results of a prospective study – Philipp Schwabl, Bettina Liebmann, Sebastian Köppel, Philipp Königshofer, Theresa Bucsics, Michael Trauner, Thomas Reiberger, présenté dans le cadre de l'UEG Week 2018 à Vienne le 24 octobre 2018.

